Les premiers dossiers FTJ ont été programmés en Normandie !



Thematique

Type d'actualité

Le Fonds pour une Transition Juste est l’un des 3 piliers du Mécanisme de Transition Juste, issu du Pacte vert européen lancé en 2019. Ce fonds est destiné à soutenir les régions dans leur transition vers la neutralité climatique d’ici à 2050.

On vous parle dans cet article de premier projet programmé en Normandie : **NIGERMAT**.

NIGERMAT

NIGERMAT est une PME familiale située dans la Vallée de la Bresle et spécialisée dans le parachèvement du verre, en particulier le décor de flacons de parfum. Experte en sérigraphie, l’entreprise imprime sur le flacon, à travers un écran de nylon, encres, émaux ou métaux précieux, afin de reproduire le décor souhaité, qui est ensuite définitivement fixé sur le flacon, par traitement thermique.



Description synthétique de l’opération : Achat de sept tunnels de cuisson basse consommation énergétique ainsi qu'une machine de sérigraphie automatique.

Objectifs de l’opération :
Le projet consiste à investir dans de nouveaux équipements productifs permettant à la fois une diminution de la consommation énergétique, un gain de productivité, ainsi qu’une amélioration des conditions de travail des salariés.

L’entreprise prévoit tout d’abord de retirer les arches de cuisson électriques actuelles et d’installer 7 nouveaux tunnels de cuisson basse consommation. Les arches de cuisson électriques représentent en effet la principale source de consommation d’énergie de l’entreprise, soit 70% de la consommation d’électricité du site d’après un audit énergétique réalisé en mars 2022). Leur remplacement par des tunnels basse consommation qui sont moins énergivores et plus respectueux de l’environnement dans un des bâtiments de l’entreprise va donc permettre de réduire la consommation d’énergie. L’entreprise va également réduire la réalisation de décors de flacons à l’email, qui nécessite une cuisson de 600°C en les réalisant à l’encre organique dont la cuisson s’élève à 150°C seulement. Or, la température de cuisson est un paramètre très influent sur les consommations des arches, qui, si elles fonctionnent en mode « encre » consomment moins d’électricité qu’en mode « émail ».

Le projet prévoit aussi l’installation d’une nouvelle machine de sérigraphie automatique afin de permettre à l’entreprise d’optimiser sa production et d’accroitre sa proposition client, contribuant ainsi au maintien de l’emploi dans la Vallée de la Bresle.

Le soutien du Fonds de transition juste s’élève à 200 000 €, soit 35,77% du cout total du projet.

Pour en savoir plus sur le Fonds pour une Transition Juste :